PLESIO

Communiqué

10/11/2026

Accord de principe sur le renforcement de la structure financière de Plesio

Plesio annonce qu'un accord de principe sur les principaux termes de la restructuration financière a été conclu le 9 novembre 2026 entre la Société, FRH et le SteerCo TLB, détenant c.90% du montant en principal de la dette TLB. Les partenaires bancaires de la Société ont indiqué qu'ils soumettraient (assorties d'une recommandation favorable) les conditions de cet accord de principe à leurs comités de crédit respectifs pour approbation.

Pour Philippe Palazzi, Directeur Général de Plesio : « C'est un très bon accord : il validera ce que nous avons accompli et renforcera ce que nous voulons construire. Cet accord n'est pas un aboutissement, il assurera le début d'un nouveau chapitre. Notre structure financière renforcée nous donnera les moyens de nous tourner sereinement vers l'avenir. En s'appuyant sur sa nouvelle identité, Plesio, et sur le regroupement de ses équipes franciliennes en un même lieu, le groupe va s'engager dans une nouvelle phase : celle de son développement. »

Cet accord de principe permet à Plesio de parvenir aux objectifs qu'il avait communiqués le 24 novembre 2025 (lien), avec en particulier :

- Maintien du siège social à Saint-Etienne, poursuite du plan d'affaires « Renouveau 2030 » et soutien à l'équipe de direction actuelle ;
- 390 millions d'euros de liquidité pour la Société sous forme d'augmentation de capital réservée à FRH ;
- Réduction du principal de la dette Term Loan B de 1,4 milliard d'euros à 800 millions d'euros[1] en la réinstallant pour une durée de 5 ans, la différence étant convertie en capital ;
- Détention par FRH de la majorité du capital du Groupe post réalisation de la restructuration, avec un rachat par FRH des actions des prêteurs TLB issues de la conversion[2] d'une partie des créances en capital (voir le détail en pages 5 et 9 de la présentation).

Les principaux termes de cet accord de principe sont détaillés dans la présentation disponible sur le site internet de la Société (lien présentation).

[1] Le montant exact pourra varier en fonction du paiement d'une partie des intérêts jusqu'à la réalisation de la restructuration financière
[2] Pour ceux ayant retenu l'option 1 décrite dans la présentation page 5

Plesio travaille désormais sur la conclusion d'un accord final (dit de *lock-up)* avec l'ensemble des parties concernées en vue de la mise en œuvre du projet, avec une réalisation attendue d'ici fin mars 2027 (sous réserve d'un vote favorable des parties affectées (à savoir les créanciers et les détenteurs de capital concernés) sur les plans de sauvegarde accélérée modifiés, puis de l'approbation de ces plans modifiés par le Tribunal des activités économiques de Paris). Le projet de renforcement de la structure financière du Groupe demeure conditionné à un accord sur la documentation définitive et les étapes nécessaires à sa mise en œuvre.

Les membres du SteerCo TLB se désisteront de leurs recours relatifs à la composition des classes de parties affectées avant la date limite de vote sur les plans modifiés, et de leurs actions en résolution des plans de sauvegarde accélérée une fois les décisions arrêtant les plans modifiés devenues définitives.

Les opérations sur le capital évoquées ci-dessus, en particulier la conversion en capital d'une partie de la dette Term Loan B et l'injection de liquidité par FRH, entraîneront une dilution massive pour les actionnaires existants (moins de 0,1 % du capital post opération).

Consentements et maturité des financements opérationnels

Dans le cadre des discussions, le Groupe annonce avoir obtenu des partenaires bancaires (RCF et financements opérationnels) qu'ils présentent à leurs comités de crédit respectifs, avec un avis favorable :

(i) la demande d'extension de la maturité des financements opérationnels jusqu'au 4 janvier 2027 ;

(ii) la demande de prorogation, jusqu'au 4 janvier 2027, de leurs consentements à ne pas se prévaloir (i) des discussions en cours relatives au projet d'adaptation et de renforcement de sa structure financière, au titre de la documentation de financement faisant partie intégrante des plans de sauvegarde accélérée ou de la documentation des financements opérationnels agréés dans le cadre des protocoles de conciliation, et (ii) du non-paiement de l'échéance d'intérêts du TLB du 27 septembre 2026, annoncé par Plesio dans son communiqué de presse du 24 septembre 2026, étant précisé qu'une demande similaire a été présentée aux créanciers TLB, leur réponse étant attendue dans les prochains jours.

Les porteurs d'obligations Quatrim ont par ailleurs octroyé un consentement similaire. Tant qu'un accord de *lock-up* n'aura pas été signé, il reste valable jusqu'à la plus proche des deux dates suivantes : (i) la date d'expiration du consentement des créanciers RCF et (ii) le 1er décembre 2026.

Enfin, les 22 octobre et 3 novembre 2026, les créanciers TLB d'une part, et les créanciers RCF et financements opérationnels concernés d'autre part, ont consenti, aux majorités requises, à renoncer aux cas de défaut liés au non-respect du ratio de levier financier au 30 septembre 2026. Ces renonciations sont effectives (mais pourraient prendre fin à défaut de signature d'un accord de *lock-up* entre les parties prenantes).

À PROPOS DE PLESIO

PLESIO est le premier réseau de commerçants de proximité en France, avec près de 25 000 collaborateurs, environ 6 500 commerces et un volume d'affaires de 12,5 milliards d'euros en 2025. Fort d'une histoire de plus de 125 ans, le Groupe réunit sept marques : Monoprix, Casino, Spar, Vival, Cdiscount, Franprix et Naturalia. Il se développe sur trois marchés-clés : les courses du quotidien, la restauration à emporter et les services, avec une mission : bien servir, dans ses commerces comme en ligne, en adaptant ses offres aux modes de vie et aux besoins de chaque territoire. Casino, Guichard-Perrachon S.A., la société mère du Groupe, est cotée sur Euronext Paris (ISIN : FR001400OKR3).

Contact Investisseurs

IR_Plesio@plesio.fr / +33 (0)1 53 65 24 17
Charlotte Izabel / cizabel@plesio.fr / +33 (0)6 89 19 88 33
Sofiane El Amri / selamri@plesio.fr / +33 (0)6 29 34 85 67

Contact presse

servicedepresse@plesio.fr / +33 (0)1 78 68 00 38
Stéphanie Abadie / sabadie@plesio.fr / +33 (0)6 26 27 37 05

N'imprimer ce communiqué que si vous en avez l'utilité.

www.plesio.fr

Disclaimer

Ce communiqué a été préparé uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprété comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.